



Remboursement de dette à une ex compagne.

Par Visiteur

Bonjour Messieurs,

le 22 avril 2007 nous avons prêté 1500 euros (mille cinq cent) à mme , (l'ex-compagne de mon ami) elle devait nous rembourser 150 euros par mois pendant 10 mois, la dette devait être soldée en Février 2008. A ce jour, nous n'avons récupéré que 300 euros. J'ai contacté l'huissier de sa ville mais elle ne peut rien faire car serait insolvable et devrait de l'argent à beaucoup de monde. Nous ne savons pas où elle habite exactement, soit à 50400 Granville soit à dans la manche aussi. J'ai une reconnaissances de dette + photo de sa carte de séjour. Les 2 numéros de téléphone connus ne sont apparemment plus attribués. Plus aucun moyen de la joindre. J'ai gardé dans mon téléphone les SMS qu'elle m'envoyait à l'époque, me faisant croire qu'elle comprenait ma colère, elle s'inventait des hospitalisations. Elle est passé à la télé dans l'émission de Delarue et croyez-moi elle allait très bien. Mon ami a + de 60 ans et continue à travailler de nuit dans un restaurant car financièrement il ne peut pas prendre sa retraite, quant à moi je suis en catégorie 2 d'invalidité, à nous 2, nous avons 4 enfants que nous aidons de notre mieux. Nos fins de mois sont catastrophiques, systématiquement à découvert avec des impayés de prélèvement. Aidez-nous elle nous doit cet argent et il est hors de question qu'on lui en fasse cadeau. Merci de nous aider, la situation devient intenable.

Par Visiteur

Chère madame,

J'ai contacté l'huissier de sa ville mais elle ne peut rien faire car serait insolvable et devrait de l'argent à beaucoup de monde.

Je comprends pas: Si l'huissier sait qu'elle est insolvable, alors c'est bien qu'il sait où elle habite, non?

Très cordialement.